

# AGP Basket

## Rapport financier de la saison sportive 2019-2020

L'exercice comptable de la saison 2019-2020 de l'AGP Basket se présente comme suit :

Dépenses de l'exercice : 28 199.47€

Recettes de l'exercice : 36 514.45€

Résultat de l'exercice : + 8 314.98€

### Dépenses 2019-2020

Les dépenses ont diminué de 11% soit 3 561€ par rapport à l'exercice précédent selon le détail suivant :

Sur l'ensemble des postes 60 (achats matériels et alimentation) on constate une baisse de 23% soit - 1 439€ qui se détaille principalement de la façon suivante :

Des achats de matériels moins importants (- 300€),

Et surtout, compte tenu de la situation sanitaire, nous avons eu beaucoup moins de manifestations donc moins de dépenses (- 1 100€).

Sur les postes 617 et 618 (cotisations CD et LLBB et licences) on constate une hausse de 18% soit + 1 440€ consécutif à l'augmentation du nombre de licenciés. (137 contre 112 l'an passé).

Le poste frais d'arbitrage a baissé de 4 821€ cette saison soit - 64%. Encore une fois, cette baisse s'explique par la situation sanitaire que nous avons rencontrée cette saison et qui a conduit à l'annulation de nombreuses rencontres. Cette baisse représente un montant de 4 821€ et a eu forcément un impact important sur le résultat annuel.

Les postes frais divers (km, affranchissement et remboursements divers) sont en hausse globale de 419€ soit + 58%. Cette hausse correspond à des frais de formation du salarié.

Suite au recrutement d'un nouveau CAE pour une période d'un an le poste Salaires et Charges affiche un montant de 9 482€ contre 8 626€ l'an passé. Cette somme est répartie de la façon suivante :

Salaires versés : 6 915€

Charges Sociales : 2 567€

A noter que les charges sociales sont minorées du fait de l'emploi en contrat aidé.

Une somme de 595€ figure au poste formation liée au contrat aidé pour 320€ et à la formation des arbitres pour 275€.

Rien de particulier à signaler sur le poste charges exceptionnelles (83€) soit -63% par rapport à l'an passé. (diverses pénalités).

Enfin, on constate une augmentation du poste amendes de 125€. Je précise que figure sur ce poste correspond un dossier disciplinaire qui a fait l'objet d'un remboursement par l'intéressé et la recette figure en produits exceptionnels à hauteur de 150€. Au final, ce poste est resté stable par rapport à l'an passé et est constitué de pénalités qui peuvent toujours être évitées. (Pénalités ou faute techniques).

### Recettes 2019-2020

Les recettes sont globalement stables (+ 597€) par rapport à la saison passée selon le détail ci-après :

Le poste vente de marchandises qui correspond aux différentes recettes des manifestations organisées est en baisse de 4 100€. Cette baisse, comme pour certaines dépenses s'explique également du fait de l'absence d'organisation de manifestations (tournoi, journée familiale).

Le poste produits activités annexes (stages) est en baisse de 745€ pour la même raison que ci-dessus puisqu'il n'y a pas eu de session de stage en avril 2020.

Le poste subvention est en hausse de 1 660€ par rapport à l'an passé et les subventions de cet exercice se détaillent de la façon suivante :

La subvention de fonctionnement municipale s'est élevée à 4 300€.

La subvention du Conseil Départemental s'est élevée à 3 300€,

La subvention du CNDS s'est élevée à 2 500€,

La subvention de Jeunesse et Sport s'est élevée à 2 000€,

Nous avons obtenu 720 € d'Eurovia pour un jeu de maillots. Ce sponsoring a été mené de main de maître par Jean Philippe que je souhaite remercier ici.

Le poste Remboursement de frais est en hausse de 51% (+ 1 292€) et correspond au détail suivant :

Remboursement Aide CAE : 3 436€

Remboursement pour absence d'arbitres : 189€

Remboursement péréquation Dombasle : 215€

Le poste cotisations est en hausse de 23% soit+ 3 009€, ce qui correspond à la hausse des licenciés.

Rien de particulier sur les autres postes.

### Analyse financière globale

Dans le cadre de mes activités de trésorier de cette association, il m'appartient de vous présenter annuellement les comptes et de faire le bilan de l'exercice écoulé. Voici donc quelques réflexions par rapport au résultat de cette année.

Ce fut une année très particulière que nous avons vécu tant sur le plan sportif que sur le plan financier.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du club, adhérents ou parents d'adhérents pour le soutien qu'ils nous ont accordé sur cette saison. Bien que, comme toutes les associations, notre club a subi ces coups d'arrêts, qui continuent d'ailleurs à l'heure où j'établi ce bilan, il est à noter que tout le monde a suivi sur le plan financier. C'est pourquoi je tiens à remercier à nouveau tout le monde.

Du fait de la baisse des dépenses, le résultat que je vous présente cette année est bon, voire excellent puisque nous constatons un excédent de 8 314€. Compte tenu du montant de celui-ci, je propose une affectation de 7 000€ sur le livret d'épargne qui pourra servir le moment venu à l'acquisition de matériels destinés à nos licenciés.

J'espère, comme beaucoup, que nos activités sportives vont pouvoir reprendre normalement au plus vite et que nous puissions recevoir nos licenciés dans les meilleures conditions possibles.

Je vous remercie de votre attention.

Jean Louis AMBS

Trésorier AGP Basket